

La Ville veut éviter de devoir ouvrir deux fois la même rue

Chantiers Marjorie de Chastonay a proposé un amendement qui a fait la différence lors du dernier Conseil municipal.

Ne pas éventrer deux fois les mêmes rues. C'est l'objectif de la Ville de Genève, qui souhaite profiter des vastes travaux des Services industriels genevois (SIG) et du Canton en matière de chauffage à distance (CAD) pour créer de nouveaux aménagements urbains et moderniser ses infrastructures hydrauliques. Les SIG et la Municipalité avaient d'ailleurs signé en 2021 une convention afin d'«ancrer leur volonté conjointe de collaborer».

L'enjeu consiste à se coordonner avec le calendrier des SIG afin de «végétaliser, désimperméabiliser les sols, améliorer la mobilité douce, entretenir les chaussées et réduire le bruit routier» dans une partie des rues concernées par le déploiement du CAD, tout en développant le réseau d'assainissement des eaux.

Au total, pas moins de 32 rues en ville sont concernées par ce vaste «paquet» de travaux, qui doit débuter en 2027.

Mardi, le Conseil municipal devait initialement se prononcer sur une enveloppe globale de 88,8 millions de francs destinée à la fois à l'étude et à la réalisation de travaux allant en ce sens.



La rue de Carouge ne sera pas équipée du chauffage à distance.

Le montant et la méthode ont rapidement fait grincer des dents en Commission de l'aménagement. Plusieurs élus dénoncent une proposition «fourretout», peu lisible et assimilée à un «chèque en blanc». «Grouper l'ensemble des crédits d'étude et de réalisation dans une seule proposition suscitait des craintes légitimes», a reconnu la conseillère administrative chargée de l'Aménagement, Marjorie de Chastonay.

Face au blocage en commission, le Conseil administratif a

donc revu sa copie et a déposé un amendement général réduisant drastiquement la voilure: seuls les crédits d'étude sont désormais sollicités, à hauteur de 5 millions de francs pour les aménagements en surface et de 1,8 million pour les interventions souterraines. Soit un total de 6,8 millions, bien loin des 88 millions initiaux. Histoire de pouvoir tout de même avancer.

«Il n'y a pas de tour de magie. Cela signifie simplement que nous devons revenir devant vous pour financer les travaux», a pré-

cisé Marjorie de Chastonay, soulignant que cette approche redonne au Conseil municipal un rôle de contrôle à chaque étape.

Le temps presse

Le pragmatisme politique de la magistrature a été salué et soutenu par l'ensemble des bancs. Elle devra toutefois composer avec une contrainte venue de l'UDC et soutenue par une majorité de droite: les crédits de réalisation devront être présentés et votés de manière distincte et non pas en un seul bloc.

L'Exécutif souligne une double urgence, à la fois climatique et contextuelle. Les autorités communales doivent en effet s'aligner sur le calendrier des SIG et de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), maîtres d'ouvrage du chauffage à distance, dont les objectifs sont fixés à l'horizon 2030. L'enjeu est d'éviter que les rues ne soient ouvertes une première fois pour le déploiement des réseaux, puis à nouveau quelques années plus tard pour des travaux communaux.

Lorraine Fasler